



Avis d'annulation et de report de la séance du conseil municipal

Suite à un empêchement de dernière minute, la Municipalité de Saint-Athanase informe les citoyennes et les citoyens que la séance du conseil municipal prévue **le lundi 2 février 2026 à 19 h 30 est annulée**,

La séance du conseil est reportée au mercredi 11 février 2026 à 19 h 30, à la Salle du conseil située au 6081, chemin de l'Église, Saint-Athanase.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Fait à Saint-Athanase, le 28 janvier 2026

Claudie Levasseur, directrice générale et greffière-trésorière.